

# \* **L'expression du futur dans le parler de Valgrisenche : stratégies en compétition et parcours de grammaticalisation<sup>1</sup>**

Annie Béthaz

---

## **INTRODUCTION**

L'article qui suit résume une brève recherche sur l'expression du futur dans le parler francoprovençal de Valgrisenche que j'ai effectuée pour mon mémoire de maîtrise<sup>2</sup>, qui avait pour objectif la détermination et la description des stratégies grammaticales utilisées dans la variété de patois locale pour rendre ce temps et successivement l'analyse des problèmes et des particularités qui les caractérisent.

## **1 LE FUTUR : SA FORMATION, SES EMPLOIS**

### **1.1 Définition**

Il faut tout d'abord déterminer avec précision l'objet de la recherche, c'est-à-dire l'analyse du futur : ce dernier, généralement, est défini comme le temps verbal qui exprime, essentiellement, des actions ou des événements successifs au moment de leur énonciation.

Ses multiples emplois, toutefois, rendent cette définition réductive et simpliste : plus que comme un temps le futur peut être interprété, en effet, comme un mode de l'indéfinition, employé pour indiquer des situations et des événements (futurs et non, sans contenir, donc, nécessairement une idée de postériorité chronologique) qui résultent de quelque manière incertains, soit parce qu'ils doivent encore arriver (et donc le locuteur exprime une prévision, un souhait, une hypothèse, sans être "mathématiquement" sûr que l'événement se réalisera) soit parce que le locuteur, même s'il se réfère à un événement présent ou passé, exprime sa propre opinion, une circonstance admise mais pas encore démontrée, un fait sur lequel il ne serait pas prêt à jurer.

La modalité "future" caractérise donc des catégories assez différentes, dont les traits communs sont liés plus à l'insécurité, à la potentialité qu'à une certitude chronologiquement "déplacée en avant" : les intentions (des actions qui sont le produit de la volonté du sujet), les prédictions (des événements qui ne sont pas sujets au contrôle volontaire du sujet) et les événements planifiés mais successifs à leur énonciation.

Plusieurs langues ne possèdent pas une forme verbale synthétique propre à l'expression de ce mode/temps et le futur s'exprime par une périphrase, sans compter que même les langues pourvues d'une forme organique peuvent en réalité présenter, à côté de celle-ci, d'autres stratégies expressives, par exemple pour caractériser un certain emploi, une certaine catégorie ; il suffit de penser par exemple au français qui exprime le futur immédiat par 'aller' + INF (ex. *je vais sortir* 'je sors sous peu', 'je suis près de sortir') et l'emploi temporel simple par un futur synthétique (ex. *je sortirai*)<sup>3</sup>.

Il n'est pas rare qu'une langue ait plus d'une stratégie linguistique de type grammatical<sup>4</sup> pour exprimer le futur et c'est le cas, comme on va le voir, pour le patois aussi : dans le patois de Valgrisenche (comme dans ceux de plusieurs autres localités valdôtaines), à côté du futur synthétique roman, on peut avoir également un futur formé avec la particule *-pe* (< POST), la nature adverbiale de laquelle, toutefois, nécessite (pour le parler en question au moins) quelques mises au point.

## 1.2 Emplois du futur

Un court examen des emplois possibles du futur s'avère utile pour avoir un panorama des principales aires sémantiques couvertes par ce temps.

L'emploi temporel est celui dont la définition tend à coïncider avec la définition même de futur ; c'est l'emploi qui situe une action à un moment successif à celui de son énonciation, dans l'avenir, et indique donc la postériorité. À l'intérieur de l'emploi temporel nous pouvons déterminer différents degrés de certitude du locuteur vis-à-vis de l'effective réalisation de l'énoncé et différents stades d'intentionnalité. Nous pouvons donc avoir l'expression d'intentions, de promesses, de prévisions, de programmes... toutefois toujours caractérisés par une postériorité chronologique.

L'emploi épistémique, au contraire, n'implique pas un déplacement "en avant" sur l'axe temporel : il indique une supposition, même dans le présent ou dans le passé ; il exprime une opinion du locuteur, une déduction, un fait possible (que le locuteur estime tel) mais non tout à fait certain. C'est un emploi dubitatif, qui dénote l'indécision, une admission d'hésitation de la part du locuteur.

1. Ex. Il est peut-être trois heures.  
Marie ? Elle peut avoir trente ans<sup>5</sup>.

Le futur concessif permet au locuteur de reconnaître qu'une énonciation est vraie, tout en ajoutant implicitement qu'elle n'a pas d'importance. L'on admet une situation qui, toutefois, ne justifie pas l'affirmation qui suit, ne constitue pas une circonstance atténuante pour elle et n'a aucun effet sur elle.

2. Ex. Bien qu'il l'ait remis à l'avance, son projet ne valait pas grand-chose.  
Il est peut-être fort en math, mais en italien il est plutôt nul<sup>6</sup>.

## 2 LE QUESTIONNAIRE

### 2.1 La rédaction

Pour déterminer les stratégies grammaticales d'expression du futur existant dans le patois de Valgrisenche et évaluer leurs éventuelles différences fonctionnelles, on a élaboré, sur la base du questionnaire d'Ö. Dahl (2000) (EUROTYP), une liste d'entrées qui représentent des phrases en italien qui doivent être traduites en patois.

Le verbe, suivant le modèle de Dahl, était généralement présenté à l'infinitif, de manière à ne pas influencer le locuteur dans le choix de la traduction<sup>7</sup> : en effet, si l'on avait présenté au locuteur des futurs italiens (synthétiques) l'on aurait presque certainement obtenu des futurs synthétiques en patois, peut-être même au cas où ils ne seraient normalement pas attestés dans le parler spontané.

Les nombreux exemples du travail de Dahl ont, toutefois, été réduits et l'on a cherché d'adapter au contexte de l'enquête les choix relatifs au contenu et au lexique.

Le questionnaire cherchait d'une part de tenir compte de tous les différents emplois du futur pris en considération par Dahl (même si quelques-uns d'entre eux, déjà au niveau de l'intuition, paraissaient avoir peu de pertinence avec le système linguistique et culturel du patois) et d'autre part il intégrait des emplois, tels l'épistémique et le concessif<sup>8</sup>, qui n'avaient pas intéressé Dahl.

On a ajouté en outre des entrées relatives à la comparaison avec le conditionnel qui semblait être intéressante.

Certaines autres entrées ont été insérées pour tester la vitalité de *-pe* en tant qu'adverbe dans le sens de 'après', 'puis' : l'union du verbe avec cet adverbe a engendré, selon quelques grammaires normatives<sup>9</sup>, la fonction de clitique<sup>10</sup> du futur.

Dans quelques parties du questionnaire, en outre, le locuteur pouvait s'exprimer semi-librement, de façon à alléger un peu l'enquête.

Les phrases ont été proposées à l'informateur de manière aléatoire : c'est-à-dire que celles qui exploraient le même type de futur n'étaient jamais présentées de suite, afin que l'informateur ne soit pas conditionné par des mécanismes de répétitivité.

Pendant la rédaction des questions et au cours des "enquêtes-pilotes" on avait eu quelques doutes sur la possibilité de présenter un questionnaire de ce type (avec les infinitifs à conjuguer) : la traduction ne s'avérait pas si simple et immédiate pour les locuteurs, notamment pour les personnes âgées de la communauté chez qui une entrée du type « Que penses-tu que ton frère FAIRE si aujourd'hui tu ne vas pas le voir ? Il me ÉCRIRE une lettre ! » provoquait un dépaysement remarquable.

Toutefois on a estimé que la seule manière de surmonter la force de conditionnement qu'une entrée déjà conjuguée aurait eu sur la personne interviewée était de décider une formulation semblable à celle adoptée par Dahl : quelques simples astuces (comme chercher de minimiser et de plaisanter, partager la difficulté et se placer au même niveau de doute et perplexité, peut-être en maugréant débonnairement contre la difficulté des questions) ont généralement réduit la fatigue et le dépaysement que l'informateur pouvait éprouver en répondant aux questions.

## 2.2 Le choix des informateurs

Pour avoir une vision aussi complète que possible du phénomène analysé, on a cherché de soumettre le questionnaire à un échantillon de locuteurs assez varié.

L'âge a constitué le premier facteur de sélection retenu.

Après avoir défini, selon ce paramètre, cinq tranches d'âge (moins de 20 ans, 20-40, 40-60, 60-80, plus de 80 ans), on a sélectionné deux locuteurs par tranche, un pour chaque sexe, en cherchant de faire de manière qu'aucun des dix informateurs n'ait des rapports de parenté trop étroits avec les autres : cette opération, dans une commune de moins de 200 habitants, n'a pas été si simple.

Les personnalités les plus populaires ou les plus en vue de la petite communauté (le syndic, les assesseurs, les présidents des associations locales) ont été exclues du fait que leur parler pouvait être influencé par leur rôle : la position publique, en effet, aurait engendré des préoccupations relatives à la qualité de la prestation en patois et celle-ci aurait pu amener à des résultats fallacieux aux fins de l'analyse. Un excès de zèle à "bien parler le patois" peut conduire le locuteur à proposer des formes supra locales, à chercher à tout prix d'éviter les néologismes et les formes perçues comme "plus italianisées" qui, en réalité, aujourd'hui font intégralement partie du patois.

Pour des raisons analogues les "sages locaux" aussi ont été laissés de côté : c'est-à-dire les passionnés de culture populaire, les partisans de la pureté dialectale, les intellectuels de la communauté qui, même si à un niveau d'amateur, dans une optique de conservation culturelle, ont exploré quelques phénomènes linguistiques et ethnographiques. Ces experts, tout en étant indiqués par toute la collectivité comme des candidats idéaux pour une enquête concernant le patois, ont été évités parce que souvent, pour maintenir vivants et bien en évidence quelques ataviques rapports de prestige, ils auraient eu recours en large mesure au français pour cacher les doutes soulevés par le questionnaire, en rendant les données obtenues presque inutilisables sous un profil linguistique (bien que très intéressantes du point de vue social, ethnologique etc.). Une certaine réputation d'experts, en outre, pourrait faire que les savants amateurs locaux se sentent dans une certaine mesure autorisés à introduire de nouvelles formes : vu leur compétence, au cas où

ils se seraient trouvés en difficulté vis-à-vis de quelques entrées du questionnaire, ils auraient pu procéder à l'invention de forme vraisemblables, mais non attestées.

### 3 LE FUTUR SYNTHÉTIQUE EN PATOIS

Après avoir analysé de façon critique les différents emplois possibles du futur et décrit la formulation du questionnaire, il est souhaitable d'avoir bien à l'esprit ce que les grammaires normatives<sup>11</sup> et descriptives du patois nous disent à propos de ce temps, de sa morphologie et de ses fonctions.

Les grammaires prises en considération sont souvent (pas toujours) l'œuvre d'amateurs : il s'agit parfois de petites appendices présentées en guise d'introduction à un dictionnaire ou de travaux se référant à un seul parler qui peuvent toutefois contenir des informations importantes même à un niveau plus général.

#### Jean-Baptiste Cerlogne<sup>12</sup>

*La Petite grammaire du dialecte valdôtain* (1907) a une formulation classique, livresque, dans laquelle un poids important, comme modèle, est représenté par la grammaire française : les verbes sont divisés en quatre conjugaisons dont chacune présente un "verbe modèle" conjugué dans tous les modes et temps.



*Le départ du Chef-lieu de la procession de Notre-Dame des Neiges. 5 août (archive personnel Bruno Béthaz)*

Le futur présenté est synthétique et il se forme en ajoutant à la racine de l’infinitif présent une série de terminaisons ; le futur antérieur est formé par l’auxiliaire conjugué au futur simple suivi par le participe passé.

Si toutefois un grand espace est réservé aux tables avec les verbes conjugués, la description fonctionnelle du futur, de ses valeurs et des aires sémantiques qu’il recouvre ne reçoit aucune attention.

### **Aimé Chenal**<sup>13</sup>

Chenal s’occupe purement de morphologie et de syntaxe, décrivant de façon assez détaillée les catégories morfo-syntactiques affrontées.

Le futur, dans ce contexte, est défini comme un temps qui situe l’énoncé dans un moment successif au présent.

L’auteur poursuit son analyse, en indiquant pour le futur simple deux différentes modalités d’expression : par le biais d’affixes verbaux (les terminaisons morphologiques qui différencient le futur simple du présent indicatif dont il partage la racine) ; par des adverbes (dans les énoncés au présent, projetés dans le futur par un adverbe : Ex. *il vient demain*).

Toutefois, immédiatement après Chenal parle de l’existence d’un autre type de futur, formé par le présent indicatif suivi par l’adverbe *poué*. Cela crée une certaine confusion : pourquoi, en effet, si *poué* est un adverbe, ce futur ne rentre-t-il pas dans la catégorie mentionnée peu avant ?

Sans doute l’auteur perçoit que le poids de cet adverbe est différent, qu’il s’approche davantage à une particule indiquant le futur, mais de ces questions et de l’effective existence et vitalité de *poué* (ou *pe*) en tant qu’adverbe il sera question après. L’auteur ne décrit pas la formation morphologique du futur antérieur : il informe seulement qu’il indique le « passé dans le futur » (c’est-à-dire qu’il exprime un fait qui sera accompli dans le futur par rapport au moment de l’énoncé, mais avant un autre fait également futur).

### **Le BREL**

L’organisme en question a coordonné en 1999 la rédaction d’une méthode pour l’enseignement du francoprovençal, intitulée *Patois à petits pas* : une grammaire normative, dans le sens d’un instrument éducatif pour l’apprentissage du patois, qui tient compte des variantes locales, des différences de temps et de lieux des parlers valdôtains.

D’après ce manuel, l’idée de futur en patois s’exprime habituellement par l’indicatif présent suivi de l’adverbe *pi* (*pouì, poué, etc.*)<sup>14</sup>, mais dans les tables de

conjugaison il présente régulièrement le futur synthétique qui, selon cette norme, est utilisé principalement pour exprimer une probabilité ou un souhait.

Le futur synthétique semblerait toutefois être en crise : la conjugaison à Donnas, par exemple, est déficiente (à la deuxième personne pluriel) et cela implique forcément qu'il doit exister un ultérieur moyen grammatical auquel confier, pour la deuxième personne du pluriel au moins, l'expression du futur !

### **Pierre-Joseph Alliod<sup>15</sup>**

La grammaire d'Alliod se divise en chapitres selon les arguments : phonétique, parties flexionnelles du discours, adverbes, prépositions, verbes.

Souvent l'auteur utilise de simples références de grammaire historique pour montrer l'origine de quelques morphèmes ou lexèmes, ainsi explique-t-il la formation du futur en explicitant l'origine commune des futurs romans de la périphrase INFINITIF + présent indicatif de 'avoir'. Par quelques observations phonétiques, il dessine pour son parler une liste des résultats de la rencontre entre la racine (l'infinitif) et le morphème né du présent indicatif de avoir (Alliod 1998 : 150).

### **Miranda Glarey**

Bien qu'il se réfère au seul parler de Champorcher, le travail de Miranda Glarey mérite aussi notre attention. L'auteure introduit le dictionnaire de sa variété par « quelques observations de grammaire utiles pour la compréhension du dictionnaire » (Glarey 2011 : 13).

Elle considère le futur simple<sup>16</sup> synthétique (le futur antérieur est formé par le futur simple de l'auxiliaire suivi par le participe passé du verbe principal) et elle ne mentionne aucune autre stratégie grammaticale pour l'expression du futur.

## **3.1 Le futur synthétique à Valgrisenche : la neutralisation du contraste avec le conditionnel**

La description de la conjugaison du futur simple dans le parler de Valgrisenche s'est révélée assez complexe : le questionnaire a mis en évidence une abondance de formes possibles qui témoignent d'un certain état de doute et d'incertitude chez les locuteurs. Bien que tous les informateurs appartiennent à la même communauté et parlent la même variété de patois, la conjugaison du futur synthétique a présenté de multiples résultats : la forme synthétique pour 'je serai', par exemple, a donné trois différentes issues, celle pour 'nous serons', cinq.

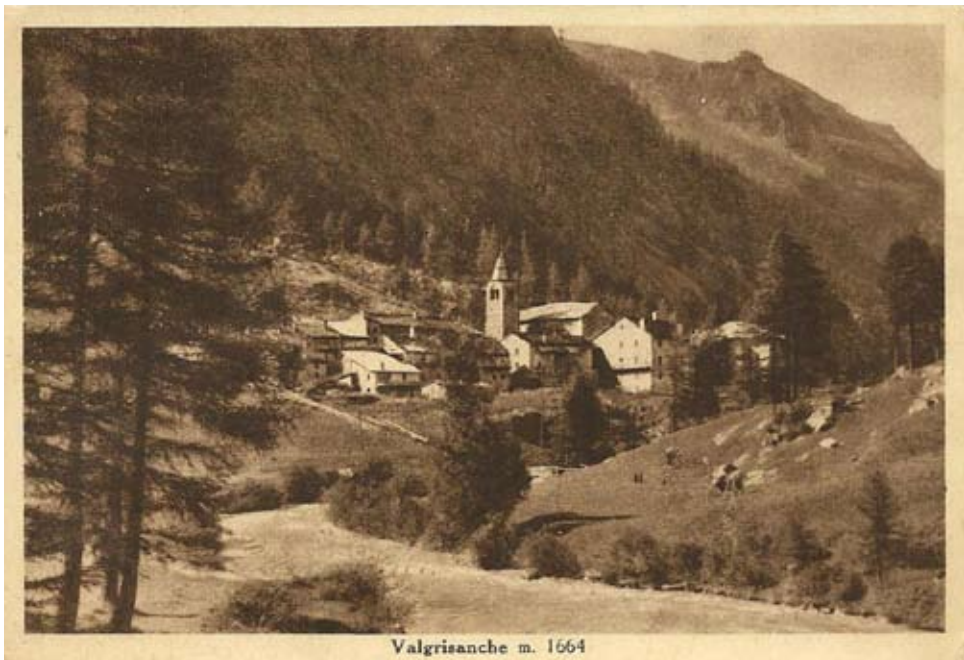
Avant de réfléchir sur l'origine de cette surabondance, voici un tableau récapitulatif des formes obtenues comme réponse à une question par laquelle l'on demandait, en plus de la traduction de la phrase présentée, aussi la conjugaison

complète du futur synthétique : dans la première colonne l'indication de la personne et dans chaque ligne les formes obtenues pour cette personne avec, à côté, le nombre de locuteurs qui ont conjugué le verbe avec cette forme.

Les informateurs ont proposé parfois plusieurs possibilités et, par conséquent, si l'on additionne le nombre d'occurrences de chacune des formes obtenues dans une ligne, le résultat obtenu peut dépasser le nombre total des informateurs (10).

1 <sup>e</sup> sing.	<i>Saró</i> 5	<i>Sarì</i> 4	<i>Sarìo</i> 1		
2 <sup>e</sup> sing.	<i>Saré</i> 10				
3 <sup>e</sup> sing.	<i>Saré</i> 10				
1 <sup>e</sup> pl.	<i>Sarèn</i> 6	<i>Sarèn</i> 2	<i>Sarón</i> 1	<i>Saràon</i> 1	<i>Sarìan</i> 1
2 <sup>e</sup> pl.	<i>Sarà</i> 6	<i>Saré</i> 3	<i>Sarìa</i>	<i>Sarèi</i> 1	
3 <sup>e</sup> pl.	<i>Sarèn</i>	<i>Saràon</i> 1	<i>Sarón</i>	<i>Saràn</i> 1	

L'état de doute et d'incertitude qui entoure le futur synthétique est démontré par cette pluralité de formes, mais il n'est pas typique de la vallée de Valgrisenche : en réalisant une étude sur ce sujet, Favre (2014) remarque que parfois les informateurs sont capables de conjuguer seulement le futur de 'être' et 'avoir' et



*Le Chef-lieu de Valgrisenche autrefois*

*(archive personnel Bruno Béthaz)*



non celui des autres verbes. Il relève en outre une « difficulté générale à conjuguer le verbe au futur sans un contexte de référence précis ».

Favre (2014), tout en prévenant le lecteur que ses observations naissent d'enquêtes orales improvisées intéressant des informateurs occasionnels, remarque que « en certains cas l'on observe aussi des hésitations dans la distinction entre les voix verbales du futur et celles du conditionnel ». Un input dans ce sens est offert aussi par Miranda Glarey qui, dans sa petite grammaire introduisant le dictionnaire du parler de Champorcher (2011), insérait parfois le futur simple et le futur antérieur au mode conditionnel<sup>17</sup>.

Bien que les affirmations de Favre ne soient pas totalement applicables au patois de Valgrisenche, il est évident que le futur synthétique connaît une crise : il est conjugué, bien qu'avec des formes hétérogènes, sans d'excessives difficultés par la plupart des informateurs, toutefois, par exemple, F moins de 20 ans<sup>18</sup> ne réussit pas à conjuguer la troisième personne du pluriel du futur synthétique de 'être' et elle utilise le futur analytique (*sarìo, saré, saré, sarìan, sarìa, son-pe*).

Le *status* de ce conflit entre futur synthétique et conditionnel nécessitait ainsi, pour le parler de Valgrisenche au moins, une vérification empirique et donc, dans le questionnaire, on a inséré aussi des entrées concernant le conditionnel. En particulier, dans une question, on demandait au locuteur de traduire la phrase, en changeant à chaque fois le sujet, de manière à obtenir une conjugaison complète du conditionnel présent.

3. Ex. Si aujourd'hui je pouvais avoir dans ma poche un million d'euros, je ALLER voir le monde.

Voici un tableau récapitulatif des résultats obtenus pour le conditionnel.

1 <sup>e</sup> sing.	<i>Alleró</i> 6	<i>Allerì</i> 3	<i>Allerìo</i> 2		
2 <sup>e</sup> sing.	<i>Alleré</i> 10				
3 <sup>e</sup> sing.	<i>Alleré</i> 10				
1 <sup>e</sup> pl.	<i>Allerèn</i> 5	<i>Alleràn</i> 4	<i>Allerón</i> 1	<i>Alleràon</i> 1	<i>Allerìan</i> 1
2 <sup>e</sup> pl.	<i>Allerà</i> 6	<i>Alleré</i> 3	<i>Allerìa</i> 1	<i>Allerèi</i> 1	
3 <sup>e</sup> pl.	<i>Alleràn</i> 4	<i>Allerèn</i> 3	<i>Allerón</i> 1	<i>Alleràon</i> 1	<i>Allerìan</i> 1

Il est légitime d'observer qu'il existe une neutralisation du contraste futur-conditionnel : en comparant les deux tableaux, les terminaisons des formes sont *grosso modo* les mêmes.

La cause de la surabondance de résultats possibles serait à imputer au fait que, à partir de deux conjugaisons distinctes (attestées, du reste, dans d'autres patois



*Le Chef-lieu aujourd'hui*

*(archive personnel Bruno Béthaz)*

valdôtains) on est parvenu (dans le patois de Valgrisenche au moins), à une conjugaison commune au futur et au conditionnel qui toutefois présente une grande hétérogénéité d'expression de locuteur à locuteur et des polymorphies diffuses.

En considérant l'état synchronique de la situation, il n'est donc pas aisé de comprendre quelles étaient les deux distinctes anciennes conjugaisons, étant donné qu'aucun des informateurs ne présente dans sa grammaire individuelle un contraste systématique entre les deux flexions, valable pour toutes les personnes et bien solide même dans les entrées du questionnaire qui ne prévoyait pas de vérification métalinguistique. Par contre le contraire est vrai : la moitié des locuteurs au moins est cohérente avec elle-même puisqu'elle fait coïncider parfaitement la conjugaison du futur simple avec celle du conditionnel, aussi bien en proposant la flexion complète qu'en traduisant au fur et à mesure les entrées du questionnaire<sup>19</sup>.

On peut toutefois avancer, pour la première personne du singulier au moins, une hypothèse de reconstruction de l'ancienne situation à travers une comparaison avec les patois voisins. Étant donné que la grammaire de Chenal (1986 : 530) indique des terminaisons en *-iò* pour le conditionnel, comme la conjugaison indiquée par *Patois à Petits Pas* (1999) pour La Salle (qui, parmi les communes "modèles" choisies par *Patois à Petits Pas* est la plus proche de Valgrisenche), nous pouvons supposer que le conditionnel à Valgrisenche fût morphologiquement caractérisé par la présence de *-iò* et affirmer ainsi avec une certaine certitude que, tout en étant synchroniquement la moins attestée, elle constituait vraiment la forme originelle de conditionnel.

Parmi les autres formes (*-i* et *-ô*), il est encore plus malaisé, si possible, d'établir laquelle des deux était le futur originel. Il pourrait toutefois paraître raisonnable de supposer que la forme originelle était celle en *-i* : quelques argumentations à l'appui de cette thèse paraissent en effet valables, bien qu'elles n'aient pas été confirmées par des témoignages de phases chronologiques précédentes du patois de Valgrisenche.

Si, comme il est vrai, la grammaticalisation du futur synthétique francoprovençal a suivi le cheminement normal du futur roman, il est possible de supposer une phase de INF + *habeo*, avant l'agglutination et la transformation de *habeo* (dûment érodé) en marque morphologique. L'équivalent de 'j'ai' est, aujourd'hui, *mé dz'i*, forme qui fait pencher pour un futur du type *mé sar-i*.

Dans ce cas aussi, la comparaison avec les patois voisins peut être significative : La Salle a, toujours selon *Patois à Petits Pas* (1999), *sai* (je serai) et le parler d'Aoste (qui a plusieurs points de ressemblance avec les patois de la Haute Vallée) lui aussi a, dans la *Petite Grammaire de Cerlogne* (1907), la forme en *-i*.

Le manque d'un lien univoque entre une forme verbale et son sens fonctionnel engendre de possibles situations d'ambiguïté, où seul le contexte permet la pleine compréhension.

4. Ex. *Te te saré ate eun mètre é ouitanta.*

Tu fais peut-être un mètre quatre-vingts.

Dans cet exemple, hors du contexte, la lecture la plus immédiate paraîtrait celle du futur (un futur épistémique, d'estimation) et la traduction résulterait donc 'tu fais peut-être un mètre quatre-vingts' ; mais la même phrase acquiert un sens différent dans l'exemple suivant :

5. Ex. *Te te saré ate eun mètre é ouitanta (se t'usse medjà de pi de polenta can t'èi petchóou).*

Tu ferais un mètre quatre-vingts (si tu avais mangé davantage de polenta quand tu étais petit).

La même proposition, en effet, si accompagnée d'une protase et devenue donc l'apodose d'une proposition hypothétique, devient 'tu ferais un mètre quatre-vingts (si tu avais mangé davantage de polenta quand tu étais petit)'. En synchronie, donc, pour la deuxième et la troisième personne du singulier au moins, le chevauchement entre conditionnel présent et futur simple est total, il y a une complète coïncidence de formes.

Cette convergence doit avoir ses racines déjà dans les générations passées, puisque même des informateurs plus âgés ne distinguent absolument pas le conditionnel et le futur. La possible double lecture d'une forme, en outre, est tellement enracinée que H moins de 20 ans, à la question Q27, conjugue ce qui devrait être

un conditionnel en proposant à la troisième personne du pluriel un futur analytique : ‘je serais’ (*saró*), ‘tu serais’ (*saré*), ‘il serait’ (*saré*), ‘nous serions’ (*sarón*), ‘vous seriez’ (*saré*), ‘ils sont-puis’ (*son-pe*).

#### 4 LA PARTICULE *-pe*

L’alternative au futur synthétique c’est le futur analytique, c’est-à-dire celui qui se forme en ajoutant la particule *-pe*. De nouveau, il sera utile d’avoir une panoramique claire de ce que les grammaires normatives et descriptives du patois nous disent à propos de cette stratégie grammaticale.

#### Aimé Chenal

Chenal, dans sa grammaire, parle aussi d’un futur analytique, formé avec l’adverbe *poué*, à côté du futur synthétique. De l’ambiguïté relative au fait que le futur avec *poué* n’est pas inséré parmi les futurs exprimés par des adverbes (Ex. *je viens demain*), même si *poué* est défini comme « un adverbe » nous avons déjà parlé ci-dessus (chapitre 3).

Ici il paraît important de souligner que Chenal n’indique pas de distinctions fonctionnelles entre le futur synthétique et le futur formé avec *poué*, mais des distinctions géographiques, de zone : il indique un emploi préférentiel de ce dernier, par exemple, dans la vallée de Valpelline.

#### Le BREL

Comme nous l’avons dit, selon le manuel pour l’apprentissage du patois édité par le BREL, l’idée de futur, dans le francoprovençal valdôtain, s’exprime normalement par l’indicatif présent suivi de l’adverbe *pi* ou de ses variantes locales. C’est là, donc, la forme qui, par exemple à la deuxième personne du pluriel du patois de Donnas, remplira les vides laissés par le futur synthétique.

Le verbe modèle est justement *Dze vou-pi* ‘j’irai’. Remarquez que l’expression en un seul mot, même si avec un tiret, suggère un statut non autonome de ce *pi*, qui, tout en étant étiqueté comme « adverbe », paraîtrait se trouver dans une phase assez avancée d’un procès de grammaticalisation comme clitique du futur.

Un « *Nota bene* » avertit le lecteur que l’adverbe *pi* peut suivre le verbe (même conjugué à un temps différent du présent) sans toutefois donner l’idée de futur : on donne comme exemple la phrase *T’i-pi fran sayo* ‘Tu es vraiment sage/gentil’ où le verbe au présent suivi de *pi* ne devient pas un futur. L’équivalent italien, en effet, n’est pas *sarai proprio bravo/gentile*, ‘tu seras vraiment sage/gentil’, mais *sei proprio bravo/gentile*, ‘tu es vraiment sage/gentil’, pourtant, dans la traduction fournie, l’adverbe n’est pas présent : d’où une certaine difficulté à com-

prendre son sens, la modification sémantique qu’il apporte au verbe auquel il s’ajoute.

Une réflexion s’impose sur les emplois de cette particule dont la nature paraît osciller : dans ce dernier exemple tiré de *Patois à Petits Pas*, en effet, elle semble être une marque discursive (la traduction serait *sei poi proprio bravo/gentile*, ‘tu es *puis* vraiment sage/gentil’, où ‘puis’ n’a pas un sens chronologique, mais il sert à rendre l’affirmation plus intense), pourtant, si en s’unissant au présent elle contribue à la formation du futur, elle doit avoir aussi un sens temporel.

### Miranda Glarey

La petite grammaire placée au début du dictionnaire du parler de Champorcher de Miranda Glarey ne mentionne pas le futur avec *-pe* (ou sa variante locale).

Pourtant, en consultant le dictionnaire sous l’entrée « pi », l’on trouve (Glarey 2011 : 254) :

**pi** *adv.* après ; employé avec le présent pour faire le futur : *prés. pi.*



Le hameau de Fornet avant la construction du barrage de Beauregard

(archive personnel Bruno Béthaz)

#### 4.1 *-pe* dans le parler de Valgrisenche

La particule *-pe*, définie différemment par les grammaires, concourt, dans le patois de Valgrisenche aussi, à la formation d'une des possibles modalités d'expression du futur. Il s'agit d'une construction périphrastique formée par le verbe au temps présent uni à cette particule ; pour la formation du futur antérieur, la particule se lie à la forme finie, en se plaçant, donc, entre celle-ci et le participe.

Le cheminement que *pe* est en train de suivre aujourd'hui (dans le patois de Valgrisenche au moins) semblerait être celui d'une grammaticalisation de l'état d'adverbe de temps (dérivant du latin POST) à une marque morphologique du futur. Le lien entre *-pe* et le verbe auquel il s'appuie est très fort : la particule n'a pas d'autonomie quant à l'accent et ne modifie en aucune façon l'accentuation de la forme à laquelle elle s'accompagne.

Pourtant *-pe* ne peut pas être encore considéré un véritable morphème lié comme ceux qui forment le futur synthétique ; les raisons de ce fait sont principalement deux.

Tout d'abord, il existe un certain degré de séparabilité de la particule du verbe, bien que peu d'éléments puissent être placés entre la forme verbale et *-pe* : nous pouvons affirmer que sa *bondedness*<sup>20</sup> est très forte, que cette particule est, quant à ce paramètre, très avancée dans le procès de grammaticalisation et quand même elle conserve encore une petite liberté de mouvement.

Les cas de séparabilité relevés sont au nombre de deux : l'adverbe *beun* et la négation.

Le sens de l'adverbe (ou particule discursive) *beun* est analogue à celui de l'italien *ben/bene* employé en fonction discursive : une phrase comme *lui lo farà ben (domani)*<sup>21</sup> ! 'il le fera bien (demain)' ! signifie que le sujet parlant souhaite fortement que le sujet accomplisse l'action en question (le lendemain), et non pas que le sujet accomplira l'action d'une certaine manière et que cette manière sera 'bien'.

Pour ce deuxième sens plus pleinement de manière, en effet, le patois de Valgrisenche emploie un adverbe différent (tout en ayant la même racine étymologique), bien, qui toutefois ne peut pas séparer le verbe de *-pe*.

6. Ex. *Lo fèi beun-pe demàn.*

'lo farà ben domani' 'il le fera bien demain'.

MAIS *Lo fèi-pe bien demàn.*

'lo farà bene domani' 'demain il le fera « bien, correctement »'.

*Beun* est donc un élément "extraphrasal", qui n'est pas strictement nécessaire à la signification de la phrase. Cela permet au locuteur de le placer entre le verbe

et *-pe*, tandis que *bien*, véritable adverbe qui complète le sens du verbe, ne peut pas occuper une telle position.

La négation s'exprime avec la particule postverbale *pa* dont l'accent est autonome par rapport au verbe : en cas de négation, *-pe* s'appuie à la particule *pa*. Nous aurons donc

7. Ex. *Te t'a-ppé* 'tu auras' ⇔ *te t'a pà-pe* 'tu n'auras pas'.  
*Te t'a-ppé fa* 'tu auras fait' ⇔ *te t'a pà-pe fa* 'tu n'auras pas fait'.

La construction négative sans la séparation (*\*te t'a-ppé pa* et *\*te t'a-ppé pa fa*), typique des enfants, des variétés d'apprentissage, est rare et sûrement perçue comme incorrecte par la plupart des locuteurs (un seul cas dans les interviews). Le fait que cela arrive dans les variétés des très jeunes générations (et que, non par hasard, cela se soit produit chez un locuteur de moins de 20 ans dans l'échantillon pris en considération) pourrait être, en réalité, le symptôme d'un éventuel stade évolutif de la construction, dans la direction d'une plus grande *bondedness* (c'est-à-dire d'une plus grande nécessité de *-pe* d'être près du verbe) et donc d'une grammaticalisation de la particule.

Un cas particulier semblerait être, en outre, l'expression de 'pas encore' et de 'non plus' formés par la particule de négation *pa* et respectivement par l'adverbe *euncó* 'encore' et par *méi* 'plus'<sup>22</sup>.

8. Ex. *Te t'a pà -pe euncó* 'tu n'auras pas encore'.  
*Te t'a pà-pe euncó fa* 'tu n'auras pas encore fait'.

9. Ex. *Te t'a pà-pe méi* 'tu n'auras plus'.  
(*Te t'a pà-pe méi fa* 'tu n'auras plus fait').

Comme on peut voir de l'exemple, si nous n'avions pas le *-pe* du futur, *pa* et *euncó* et *pa* et *méi* se trouveraient toujours en contact. Cela arrive effectivement, par exemple dans le présent et dans le passé composé :

10. Ex. *Te t'a pà euncó* 'tu n'as pas encore'.  
*Te t'a pà euncó fa* 'tu n'as pas encore fait'.

11. Ex. *Te t'a pà méi* 'tu n'as plus'.  
*Te t'a pà méi fa* 'tu n'as plus fait'.

Cette proximité a porté à une agglutination progressive des deux composants, d'où les adverbes *panco* (avec accentuation paroxytonique) et *paméi*. Ainsi à côté de *te t'a pà-pe euncó* et *te t'a pà-pe euncó fa*, peut-on entendre, peut-être à l'intérieur d'un discours peu soigné ou entre locuteurs des générations plus jeunes *te t'a-ppé panco* et *te t'a-ppé panco fa*. Également, l'on peut entendre *te t'a-ppé paméi* et *te t'a-ppé paméi fa*.

Des phrases de ce type, de toute façon, ne manquent pas de déranger l'oreille des plus âgés, qui tolèrent difficilement la position de la négation après le *-pe* et

qui ont sans doute une perception différente de l'état d'agglutination de *pa* et *euncó*, de *pa* et *méi*. Mais encore une fois, ce différent grade d'acceptabilité de la construction suivant l'âge du locuteur, pourrait n'être qu'un symptôme de l'avancement du procès de grammaticalisation de la particule *-pe*.

La deuxième raison pour laquelle *-pe* ne peut pas être considéré en tout et pour tout (ou au moins non exclusivement) un morphème du futur va être indiquée dans la licéité de quelques emplois effectivement adverbiaux de *pe*<sup>23</sup>.

Puisque *pe* dérive du latin POST (Alliod 1998), il est décidément plausible que dans le passé il ait connu des emplois pleinement adverbiaux. Toutefois il paraît excessif, pour le patois de Valgrisenche au moins, parler en synchronie d'un véritable adverbe puisque son poids phonétique demeure faible et son accentuation autonome impossible.

Comme particule adverbiale, donc, *pe* existe mais il sert souvent seulement à introduire la suite du discours ou le passage à un autre argument avec le sens de 'somme toute, donc, enfin' : la particule a le rôle de donner à la phrase un ton emphatique particulier, elle est une marque discursive et n'a pas de sens temporel<sup>24</sup>, elle ne place pas une affirmation à un moment successif par rapport à une autre.

Un tel emploi est aussi caractéristique de l'italien *poi* et il a été inséré dans le questionnaire pour tester justement la vitalité de *pe* en tant qu'adverbe :

12. Ex. Tu sais, je lui ai bien (*poi*) parlé de cet argument, mais... rien à faire !

Le sens de cet énoncé n'implique aucun 'parler après/plus tard', mais plutôt un 'parler enfin'.

Un sens semblable peut être relevé dans les phrases où 'puis' *-pe* s'appuie à la négation, en se référant, par exemple, à un substantif.

13. Ex. *Seutte son de bague eumportante, pà-pe de djouà !*

'Ce sont là des choses importantes, pas des jeux !' (litt. pas-puis des jeux !).

Il est évident, dans l'exemple, que la particule n'a aucune acception de postériorité temporelle.

Avec ce sens, *-pe* est très vital et peut, évidemment, se lier à tous les temps verbaux, même à ceux au passé (comme cela est effectivement arrivé dans plusieurs réponses des locuteurs), étant donné qu'il n'a aucun sens temporel de futur.

Ce qui peut paraître bizarre et redondant mais qui ne l'est pas si on le considère sous ce point de vue (emploi adverbial et discursif et non dans un sens de futur de *-pe*) c'est la grammaticalité des expressions où *-pe* s'accompagne au futur synthétique. Lorsque la particule *-pe* est liée à ce temps, en effet, il est évident qu'elle ne peut pas être une marque de futur (déjà indiqué par le verbe !). Son sens est donc celui discursif que nous avons illustré par les exemples ci-dessus.



La question devient plus problématique quand *-pe* s'appuie au présent : dans ces cas il pourrait être une particule désignant le futur ou une particule adverbiale-discursive. Dans quelques cas, le contexte et le sens sont révélateurs, mais en d'autres la distinction est effectivement épineuse.

Quelques exemples pourront éclaircir le concept.

14. Ex. Tu as (litt. tu as puis) encore un livre à me rendre.  
*T'a-ppé euncó eun lèivro a me rènde.*

Dans ce cas, il est clair que, bien que *-pe* se lie au présent, sa fonction est discursive, non de désignation du futur : l'action de 'avoir' n'est pas projetée en avant dans le temps, le sujet possède déjà le livre et le 'puis' joue un rôle exclusivement emphatique. La phrase ne peut certainement pas être traduite par 'Tu auras encore un livre à me rendre'.

Un autre excellent exemple de cet emploi est constitué par la phrase *T'i-pi fran sayo* reportée par la méthode pour l'enseignement du francoprovençal valdôtain, *Patois à Petits Pas* (voir *supra*, chapitre 4).



*Les ruines du hameau de Fonet émergeant du Lac de Beaugard. Le hameau fut submergé par l'eau suite à la construction du barrage de Beaugard (archive personnel Bruno Béthaz)*

Mais voyons le cas suivant :

15. Ex. Penses-tu (litt. penses-tu puis) faire comme ta femme t'a dit ?

*Te pense-pe de féio comme t'a deu tinna fenna ?*

Non, non, je fais (litt. fais puis) ce que je veux !

*Na, na, féio-pe sèn-que vouлло mé !*

Le 'puis' de la question est clairement discursif et synonyme de 'enfin' ; en posant la question, on donne pour escompté que le destinataire a déjà réfléchi sur la question et qu'il est donc à même de donner une réponse : il n'y a aucune projection future de l'action de 'penser'.

Le 'puis' présent dans la réponse au contraire est problématique : *féio-pe* signifie 'je ferai' ou 'enfin je fais'<sup>25</sup> ?

## **5 DISTINCTIONS D'EMPLOI ENTRE LES STRATÉGIES GRAMMATICALES POUR L'EXPRESSION DU FUTUR**

Après avoir établi que les signifiants utilisés pour l'expression du futur en patois sont au nombre de deux (ou bien trois si nous incluons aussi le futur non grammaticalement marqué, c'est-à-dire le présent *pro* futur) et après avoir analysé quelques-unes des problématiques qui les intéressent, il faut maintenant réfléchir sur les fonctions et les emplois de ces signifiants. Existe-il, en d'autres termes, une distinction sémantique différenciant les deux stratégies dans leur emploi ?

### **5.1 Intention et prévision**

L'allusion à un fait futur peut se diversifier sur la base de plusieurs facteurs : parmi ceux-ci l'un des plus importants c'est sûrement la présence d'un élément de planification, d'intentionnalité de la part d'un sujet animé, conscient.

Parfois, d'ailleurs, on peut parler de faits futurs qui en réalité ne peuvent pas être contrôlés et, par conséquent, ne sont pas sujets à l'intentionnalité : ils présupposent, toutefois, pour être exprimés, l'implication d'une composante prédictive, c'est-à-dire la supposition que le fait ou l'action présentés deviendront réels, à un moment donné, indépendamment de la volonté de qui parle.

Une première distinction dans l'organisation du questionnaire, donc, a été celle entre les futurs intentionnels (dont les promesses constituent une possible expression) et les futurs basés purement sur une prédiction, c'est-à-dire qu'on a essayé de comprendre, si à une telle catégorisation sémantique correspondait une différenciation dans le choix du futur à employer.

## L'intention

La première donnée qui saute aux yeux, si l'on analyse les résultats obtenus pour les futurs intentionnels, c'est la présence très répandue de présents : dans un système linguistique où la marque du futur n'est pas obligatoire et le futur peut être exprimé par le simple présent, cela est assez évident. En outre, puisqu'il s'agissait des parties semi-directives de l'enquête, où le locuteur pouvait s'exprimer librement, en choisissant des structures syntaxiques qui ne l'obligeaient pas à l'expression morphologique du futur, il va sans dire que le choix du présent a été décidément le plus usuel. Cela a été remarqué, notamment, dans les entrées relatives aux intentions du locuteur pour le futur imminent et proche.

Avec une certaine circonspection, due au fait qu'il s'agit d'enquêtes semi-directives et que donc on a peut-être obtenu d'un locuteur 3, 4 formes et d'un autre seulement une (c'est-à-dire que rien ne nous empêche de penser que si tous les locuteurs moins bavards avaient été sollicités à parler davantage, sans doute les chiffres fournis ci-dessous seraient différents), nous pouvons, à grandes lignes, estimer comme valable le tableau suivant :

	Présent	- <i>pe</i>	Futur synthétique
Expressions de futurs intentionnels	37	3	4

Comme nous venons de le dire dans le paragraphe précédent, le nombre des présents est très haut.

Une ultérieure entrée du questionnaire (reportée dans l'exemple 16), au contraire, était axée sur ce champ particulier de l'intentionnalité constitué par les promesses : dans ce cas, le chevauchement des trois stratégies (futur analytique avec *-pe*, futur synthétique et présent) a été très évident et elles ont été utilisées par chaque locuteur en libre variation.

### 16. Ex. Que promet-il toujours l'amoureux à sa bien-aimée ?

Mais l'observation suivante semble intéressante : les promesses concernant l'aide dans les travaux ménagers ou l'intention d'avoir des enfants ont été librement exprimées par chaque locuteur avec toutes et trois les stratégies considérées, le cas de la promesse d'amour éternel est différent. 'Je t'aimerai pour toujours', en effet, a été rendu par la forme synthétique *te lameró pe todzò* par presque tous les informateurs. Cela pourrait être lié au fait qu'il représente une sorte d'énonciation formulaire, caractérisée par une certaine fixité, une stabilité presque de proverbe sur laquelle la liberté d'expression du locuteur agit moins.

Un grand rôle de modèle analogique, puis, est sans aucun doute joué aussi par la forme italienne, synthétique, *ti amerò per sempre*.

L'influence de l'italien est très évidente : non seulement elle conditionne le choix du futur synthétique (au dépens de l'analytique), mais elle conditionne aussi le choix de la terminaison. Certains locuteurs (F moins de 20 ans, F 20-40 et H 40-60), par exemple, qui dans la conjugaison complète du futur synthétique proposent des formes différentes de *-o* (*-ì* ou *-io*), traduisent ici par le type *te lameró pe todzòo !*

## La prévision

Pour ce qui concerne l'expression de la prévision aussi, l'emploi du présent est très répandu : dans toutes les réponses qui analysaient cette nuance expressive, il est possible et fondamentalement employé par le locuteur ou, au moins, proposé en alternative à une des deux marques du futur.

Quelques entrées se référaient au champ référentiel et sémantique de la météorologie, un domaine assez typique de la prévision (évidemment hors du contrôle du locuteur) et assez important aussi pour un système culturel comme la communauté de village, où, traditionnellement, prévoir les variations météorologiques pouvait constituer un bon atout pour l'organisation des travaux de la campagne. Ce n'est donc pas un hasard que les inventions lexicales pour rendre ces énoncés aient été plus variées et que les locuteurs aient utilisé ici dans un sens de futur des constructions ailleurs attestées très rarement.

17. Ex. Il n'y a pas lieu d'aller à la montagne demain. Le temps ÊTRE très vilain, demain.

*L'e pa lo ca de alléi eun montagne demàn. Lo ten va isséi / dè isséi bien croué, demàn.*

18. Ex. Le temps va changer: PLEUVOIR (sous peu).

*Lo tèn l'e eun trèn de tchandjéi : iante a ploue.*

Pour l'exemple 17, on a obtenu les réponses 'le temps va être mauvais' et 'le temps doit être mauvais', tandis que pour la réponse 18 'il va pleuvoir' (litt. il vient à pleuvoir).

Ces expressions sont connotées sémantiquement : *iante a ploue*, 'il va pleuvoir', par exemple, se caractérise pour une forte importance de l'imminence, de la grande proximité chronologique de l'événement, une affirmation de ce genre peut être faite seulement en regardant un ciel chargé de nuages.

Par l'utilisation du questionnaire, toutefois, des expressions de ce type ont été obtenues moins fréquemment de ce à quoi on aurait pu s'attendre en entendant parler librement les locuteurs : cela est sans aucun doute dû à la tentative de l'informateur de se tenir au modèle proposé dans la phrase italienne au lieu de se laisser aller à l'emploi de phrases plus idiomatiques (moins immédiat en phase de

traduction) ; toutefois une question métalinguistique sur la possibilité de ces tournures a mis en évidence leur justesse et leur pertinence.

S'il est vrai qu'aussi bien la forme synthétique que celle analytique sont grammaticales dans les contextes prédictifs, il est également vrai qu'il émerge une certaine différence dans la nuance de sens qui leur est attribuée : le futur construit avec *-pe* est considéré en effet comme un futur à certains égards plus certain, tandis que le futur synthétique se présente comme étant plus typique des expressions d'opinions personnelles et de prévisions subjectives (Favre 2014).

19. Ex. Mon frère est fatigué. Demain SE RÉVEILLER tard.

20. Ex. Je suis fatiguée. Demain ALLER SE COUCHER tôt.

Ainsi, si pour les deux entrées susmentionnées on a obtenu tant des présents, que des futurs synthétiques, que des futurs avec *-pe*, la question métalinguistique au sujet de la différence de sens entre ces trois différentes propositions a eu comme réponse la confirmation du fait que le sens véhiculé n'est pas exactement toujours le même.

Dans une hiérarchie du degré de certitude de l'affirmation, certainement la première place, celle où celui qui affirme est totalement sûr de sa propre prévision, est occupée par le présent. Suit, à une courte distance, le futur avec *-pe*, dont le degré de conviction exprimée en ce qui concerne la réalisation de l'événement est très haut, comparable au présent. Cela semble dû, en partie, au degré de grammaticalisation non encore total du futur avec *-pe* : puisque la stratégie du futur est construite avec PRÉS + *-pe*, il peut être plausible que le présent (tout en étant suivi par *-pe*) garde encore quelques-uns de ses traits sémantiques, tels, par exemple, la forte certitude au sujet du fait que l'événement va se produire. Il semble qu'il y ait, somme toute, un maintien de certains traits du présent, bien que la forme ait désormais un sens différent.

Le futur synthétique, au contraire, est plus typique de la subjectivité : le locuteur exprime son opinion personnelle, sa prévision sur le futur basée sur une évaluation individuelle, une probabilité.

Qui donc, en traduisant 19., dit *Meun fréie l'e lagnà. Demàn se reveille / se reveille-pe taa*, ne doute pas que le fait se réalisera ; qui, au contraire, traduit par *Meun fréie l'e lagnà. Demàn se reveilléré taa* estime que l'événement est probable, souligne, dans un certain sens, que c'est là son opinion, une supposition personnelle<sup>26</sup>. Il paraît que le futur synthétique est en train de se modaliser, c'est-à-dire qu'il ne sert plus à exprimer le futur tout court, mais qu'il acquiert une nuance sémantique de manière, plus spécifique. La même tendance à la modalisation peut être observée également en français : le véritable futur est en train de se spécifier dans l'expression de la probabilité et de l'opinion personnelle, tandis que le présent employé *pro futuro* exprime un plus grand degré de certitude. Comparons, par exemple, les deux phrases suivantes :

21. Ex. Mon frère est fatigué. Demain il se réveille tard.  
 Mon frère est fatigué. Demain il se réveillera tard.

Dans la première phrase, la projection de l'action dans le futur est confiée à l'adverbe (un mécanisme lexical), tandis que le verbe, exprimé au présent, donne une totale certitude à l'affirmation : le locuteur est plus que sûr quant au fait que son frère se réveillera tard le lendemain, l'information est présentée comme étant certaine, objective, inattaquable et pleinement sous le contrôle du sujet.

La deuxième phrase, au contraire, manifeste l'expression d'une opinion du locuteur, d'un fait possible, mais ne pouvant pas être estimé certain de manière objective. Le sujet parle de ce qui selon lui est probable.

## 5.2 Futur programmé

Bien que le futur soit un mode/temps de l'incertitude (voir §1.1), on peut parler de certains événements futurs qui ont un haut degré de certitude dérivant du fait qu'ils sont déjà déterminés.

Dans le chapitre précédent un discours a été fait quant au degré de certitude du locuteur face à la réalisation d'une action dans des contextes de prévision et sur combien cela peut influencer le choix de la stratégie de futur à utiliser. Le cas du futur programmé s'insère, en partie, dans cette optique, mais d'autre part, il s'en détache : il s'agit toujours de connoter le degré de certitude d'un événement futur, mais, dans ce cas, il ne s'agit pas d'une certitude subjective, relative au locuteur, mais du fait que l'événement considéré est intrinsèquement indubitable, qu'il va s'accomplir, par son statut particulier de planification précédente, indiscutablement : des exemples typiques, en effet, sont constitués par les phrases telles que *demain c'est (ce sera) samedi*.

L'hypothèse de départ était celle de dire que, pour ce type de futurs, le choix le plus usuel était celui du présent *pro futuro* : Dahl lui-même (2000 : 795) observe que plusieurs langues peuvent ne pas marquer grammaticalement le futur (et donc utiliser à sa place des formes qui normalement expriment le présent) pour des états et des actions qui, tout en étant futurs, sont d'une certaine manière prédéterminés.

Dans le questionnaire, deux entrées testaient cette thèse ; un tableau récapitulatif des données pourra être utile pour voir si la tendance décrite par Dahl a un équivalent dans le parler de Valgrisenche.

	Présent	Expression de futur	autre <sup>27</sup>
Ex. 22	10	0	0
Ex. 23	5	Synthétique 1 Analytique 2	2

22. Ex. Demain nous ne pas TRAVAILLER (comme prévu par le contrat).  
*Demàn no no travaillèn pa.*

23. Ex. Selon cette feuille le prochain train PARTIR à midi.  
*Selon si papéi lo prochèn trèn parte a miéidzòo.*

Il est évident que les observations de Dahl sont totalement pertinentes et que pour les expressions de futur programmé, l'emploi du présent est absolument majoritaire par rapport à celui des autres stratégies de futur.

### 5.3 Futur dans le passé

Par « futur dans le passé » l'on entend définir le traitement de ces points dans le temps qui sont futurs par rapport à un point de repère dans le passé, mais pas nécessairement postérieurs au présent. Typiquement cela se vérifie dans des propositions subordonnées régies par des verbes ayant la sémantique de 'dire', 'estimer', 'souhaiter', 'penser', 'espérer'.

Ce contexte a été proposé aux locuteurs pour comprendre quelle était la stratégie de futur préférée.

Le pourcentage d'imparfaits a été très élevé, en particulier dans des entrées qui effectivement seraient exprimées très souvent par ce temps en italien aussi (au moins dans l'italien oral de registre moyen-bas).

24. Ex. Mon frère hier m'a dit qu'aujourd'hui il VENIR.  
*Meun fréie ièe m'a deu que ouéi vegnà<sup>28</sup>.*  
'mon frère hier m'a dit qu'aujourd'hui il « venait »'.

Le type susmentionné est tout à fait normal car il n'est autre qu'une transposition dans le discours indirect de l'emploi du présent *pro futuro*. À la phrase *il me dit* : « (*demain*) *je viens* », où *je viens* a valeur de 'je viendrai', correspond, dans le discours indirect, *il m'a dit qu'il venait*.

Le fait que l'on a obtenu aussi six imparfaits + *-pe* s'avère intéressant.

25. Ex. Mon frère hier m'a dit qu'aujourd'hui il VENIR.  
*Meun fréie ièe m'a deu que ouéi vegnà-pe.*  
'mon frère hier m'a dit qu'aujourd'hui il « venait-*pe* »'.

Si nous considérons *-pe* en tant que morphème du futur, alors nous avons une correspondance analogue à celle susmentionnée : à la phrase *il me dit* : « (*demain*) *je viens-pe* », où *je viens-pe* a la valeur de 'je viendrai' correspond, dans le discours indirect, *il m'a dit qu'il viendrait-pe*.

La proportion qui s'instaure serait donc

*veugno* : *vegnà/ianjé* = *veugno-pe* : *vegnà-pelianjé-*ppe**<sup>29</sup>  
PRÉS *pro futuro* : imparfait = futur analytique : imparfait-*pe*

Quelques considérations sont toutefois nécessaires.

Tout d'abord l'on pourrait objecter que, puisque les entrées relatives au futur dans le passé sont au nombre de quatre et que les locuteurs sont au nombre de dix (donc une quarantaine de formes, en tenant compte du fait que, en répétant la phrase, les locuteurs peuvent parfois employer deux formes différentes, en augmentant le nombre total des formes obtenues), seulement six réponses avec imparfait + *-pe* pourraient s'avérer peu significatives.

Toutefois elles peuvent être vues, même si avec toutes les précautions du cas, comme une possibilité existante, non majoritaire mais toutefois attestée.

On pourrait, en outre, considérer l'éventualité que ce *-pe* ne soit pas le morphème du futur, mais le signal discursif : la position clitique est certainement douteuse. En d'autres mots, la phrase *Meun fréie ièe m'a deu que ouéi vegnàa-pe* peut être traduite tant par 'mon frère hier m'a dit qu'aujourd'hui enfin il viendrait' (avec *-pe* discursif) que par 'mon frère hier m'a dit qu'aujourd'hui il viendrait' (avec *-pe* de futur) ; pourtant la particule *pe* paraît avoir tendanciellement *scope*<sup>30</sup> seulement sur l'imparfait et ne peut donc être un signal discursif, agissant sur toute la proposition.

Donc, bien que le doute ne soit pas complètement écarté, nous pouvons exclure avec un certain degré de certitude l'acception discursive, d'autant plus qu'elle, dans l'input du questionnaire (ex. 25) n'était pas proposée et, par conséquent, pour admettre cette interprétation, il faudrait également admettre que six informateurs, sans s'influencer réciproquement, l'ont introduite spontanément, ce qui ne s'avère absolument pas probable.

La structure imparfait + *-pe*, donc, si elle est placée en comparaison aussi avec l'expression normale de ces expressions en italien *mon frère hier m'a dit qu'aujourd'hui il viendrait* (conditionnel) serait une sorte de néo-conditionnel, utilisable synchroniquement en ces contextes spécifiques, pour le futur dans le passé, mais non encore suffisamment grammaticalisé pour paraître dans les autres emplois du conditionnel italien.

L'expression du futur dans le passé à travers le conditionnel passé (comme en italien) existe et elle est normale et diffusée.

26. Ex. Mon frère hier m'a dit qu'aujourd'hui il VENIR.

*Meun fréie ièe m'a deu que ouéi saré iérù.*

'Mon frère hier m'a dit qu'aujourd'hui il « serait venu »'.

## 5.4 Futur antérieur

Le futur antérieur est le temps verbal employé pour exprimer des faits et des états futurs qui se produiront avant d'autres, également futurs.



27. Ex. Quand vous aurez étudié ce livre, vous pourrez vous présenter à l'examen.

L'événement exprimé au futur antérieur ne s'est pas encore produit au moment de l'énonciation (il est donc futur), mais il se présente comme précédent par rapport au moment de référence (lui aussi futur) représenté par l'instant où le sujet sera suffisamment préparé pour se présenter à l'examen.

Ce type de futur, dans le questionnaire, a été présenté déjà conjugué parce que le risque d'obtenir seulement des phrases formées avec le passé composé et le présent, sans donc acquérir des données sur le futur, était très élevé. C'est-à-dire que si nous avions eu des phrases du type « Quand FINIR ce travail POUVOIR aller en vacances », la réponse la plus probable aurait été *Quand j'ai fini ce travail je peux aller en vacances*. Un locuteur (F 60-80), même si dans le texte du questionnaire figurait le futur, a traduit en utilisant le passé composé et le présent, en montrant combien est enracinée l'habitude d'employer des expressions de futur non morphologiquement marquées.

Toutefois le choix de présenter aux locuteurs des verbes déjà conjugués a donné les conditionnements prévus : ainsi, presque la totalité des futurs antérieurs a été exprimée par les formes synthétiques. Indépendamment de cela, en tout cas, le soupçon est fort que, de toute façon, l'influence de l'italien agisse sur ce type de futur avec une intensité particulière, puisqu'il est si spécifique dans l'usage, complexe, si nous voulons, et de registre moyen-haut. Malgré tout, certains locuteurs ont proposé la forme avec *-pe*, démontrant qu'elle aussi est possible : cela s'est produit avec F de plus de 80 ans, mais surtout en tous deux les informateurs de moins de 20 ans, ce qui peut être symptomatique d'une progressive attestation de la forme analytique, "au détriment" de celle synthétique, chez les jeunes générations.

### 5.5 Futur épistémique et concessif

Le futur épistémique et le futur concessif représentent des exemples typiques de futurs non déictiques, c'est-à-dire totalement affranchis de la collocation sur l'axe temporel : dans une chaîne de grammaticalisation du futur, les usages non déictiques comptent parmi les derniers à émerger ; dans des langues qui ont plus d'une stratégie grammaticale pour exprimer le futur, donc, ce seront les stratégies les plus anciennes, celles qui ont fait plus de route vers la pleine grammaticalisation, à porter les acceptions non déictiques.

Deux moyens grammaticaux pour exprimer le futur, comme, dans ce cas, le futur synthétique et celui avec *-pe*, peuvent avoir des emplois semblables pour l'expression du futur propre, mais différer pour celle des emplois non déictiques : cela s'est effectivement produit dans le patois de Valgrisenche aussi.

La stratégie grammaticale plus ancienne, en effet, c'est-à-dire le futur synthétique, est normalement employée pour exprimer des phrases telles que celles que nous trouvons aux exemples 28 et 29.

a) Futur épistémique

28. Ex. Combien est-il haut le Rutor ?

Je ne le sais pas bien, « il sera » haut 3 500, 3 600 m. environ.

*Veue l'e ate lo Rutò ?*

*Lo si pa bièn, sare trei meulle e senque, trei meulle e chouei, per lei.*

b) Futur concessif

29. Ex. « Il sera » peut-être gentil, mais il n'est sûrement pas intelligent.

*Sare pròou jantillo, ma l'e cheu pa euntelljàn.*

À la question métalinguistique au sujet de la possibilité de la forme alternative, la réponse a été unanime : le futur épistémique et le futur concessif ne peuvent pas être exprimés par *-pe*.

28b. Ex. Combien est-il haut le Rutor ?

Je ne le sais pas bien, « il sera » haut 3 500, 3 600 m., environ.

*Veue l'e ate lo Rutò ?*

*Lo si pa bièn, \*\*l'e-*ppe* trei meulle e senque, trei meulle e chouei, per lei.*

29b. Ex. « Il sera » peut-être gentil, mais il n'est sûrement pas intelligent.

*\*\*L'e-*ppe* pròou jantillo, ma l'e cheu pa euntelljàn.*

Le futur analytique, formé avec *-pe*, un ancien adverbe de temps, ne peut pas exprimer des emplois non temporels : il est probable que la sémantique du 'puis' soit encore partiellement conservée, ne permettant pas encore l'expression des emplois où nous n'avons aucun déplacement chronologique.

Les deux stratégies de futur ne peuvent pas être superposées pour cet emploi, et, au contraire, en remplaçant un futur synthétique épistémique par un futur analytique, le sens de la phrase peut changer.

30. Ex. *Marie l'aré veunt'an.*

Marie peut avoir vingt ans (Futur épistémique).

*Marie l'a-*ppe* veunt'an.*

Marie aura vingt ans (Futur propre).

La première phrase signifie que qui parle suppose que la fille en question ait vingt ans, la deuxième phrase, au contraire, peut être traduite par *Marie aura vingt ans* (demain, en septembre, la semaine prochaine...).

Il existe, enfin, aussi des phrases idiomatiques exprimées usuellement par un futur épistémique ou de toute façon non déictique, comme *sarà meglio che...* ('il est peut-être mieux que') : évidemment elles non plus ne peuvent pas être exprimées en patois par le futur analytique (*\*\*l'e-ppe miou que...*, mais *saré miou que...*).

## CONCLUSIONS

Faisant le point, l'on remarquera que, au moment de l'analyse des données, on a relevé la présence, dans le patois de Valgrisenche, de deux stratégies grammaticales principales relatives à l'expression du temps futur : un futur synthétique, roman, et un analytique formé avec le clitique *-pe* (qui dérive du latin POST).

Ces deux types de futur ont été respectivement décrits tout d'abord du point de vue du signifiant.

Pour ce qui est du futur synthétique on a analysé la surabondance de formes obtenues de la part des locuteurs en l'associant à la neutralisation du contraste futur synthétique-conditionnel : après avoir remarqué que, dans la grammaire interne de plusieurs informateurs, futur et conditionnel coïncidaient d'une manière cohérente (c'est-à-dire que tant les deux conjugaisons complètes obtenues par une question métalinguistique que les formes obtenues par l'emploi effectif que le locuteur faisait d'elles en traduisant au fur et à mesure les entrées du questionnaire correspondaient), on a cherché d'établir au moins pour la première personne du singulier quelles étaient les terminaisons originelles de l'un et de l'autre. La proposition avancée se base sur la comparaison avec les patois voisins et elle indique la forme en *-io* comme ancien conditionnel et celle en *-i* comme ancien futur.

Quant au futur analytique on a discuté le degré de grammaticalisation de la particule *-pe* qui, de son origine d'adverbe, parvient aujourd'hui à porter des marques morphologiques de futur. Sa *bondedness* avec le verbe est très haute et elle peut être interrompue seulement par très peu de matériel linguistique, notamment la négation *pa* et le signal extraphrasal *beun*. Ensuite on a relevé l'impossibilité, en synchronie, d'utiliser *-pe* comme adverbe, sinon comme signal discursif.

Les deux stratégies grammaticales pour l'expression du futur ont par la suite été analysées du point de vue du signifié et de l'emploi.

La superposition sémantique des deux stratégies est grande mais il existe un certain degré de spécification du futur synthétique dans l'expression d'opinions et de suppositions personnelles, tandis que l'analytique, tout comme le présent *pro futuro* sont employés pour des faits plus certains.

Enfin on a remarqué que les emplois plus grammaticaux du futur (futur épistémique et concessif) qui n'ont pas de sens proprement temporels, ne peuvent pas

être rendus par le futur analytique. Le futur épistémique et le futur concessif ne peuvent pas être exprimés par la stratégie grammaticale plus récente (le futur avec *-pe*) car celle-ci, étant plus en arrière dans le parcours de grammaticalisation, porte encore un sens fort de déplacement sur le plan chronologique (qui n'est pas pertinent avec les futurs susmentionnés).

## NOTES

<sup>1</sup> Mme Sandra Berthod a traduit le texte de l'italien et Mme Federica Diémoz a revu la traduction et contrôlé le contenu scientifique.

Un grand merci à tous les informateurs de la communauté de Valgrisenche qui ont eu l'amabilité de répondre au questionnaire. Merci à Annalisa, Camillo, Delfina, Enrico, Luciano, Maria, Rita, Roberto, Stefania, Stefano et à l'oncle Pierino pour leur hospitalité, disponibilité, et sourires, les contes et la patience, les cafés, les thés, les jus de fruit et les bonbons.

<sup>2</sup> Mémoire de fin d'études universitaires, cours triennal, soutenu à l'Université de Turin le 12 novembre 2014.

<sup>3</sup> En réalité, à l'oral au moins, en français c'est désormais le futur avec 'aller' qui est employé aussi pour l'expression du futur tout court : le futur synthétique tend à être toujours plus limité aux emplois modaux (les emplois épistémiques notamment, voir. §1.2, c'est-à-dire ceux qui ne comportent pas un déplacement réel sur l'axe temporel) ; en outre, il paraît que l'on ne doit pas exclure non plus que dans les variétés plus récentes de français, la construction du futur analytique commence à pouvoir prendre les sens susmentionnés qu'il ne pouvait pas prendre jusqu'à présent.

<sup>4</sup> Ces stratégies naissent de réservoirs non grammaticaux mais lexicaux, comme les verbes de mouvement (fr. Je vais sortir), les adverbes de temps (pat. *chorto-pe*)... Un cas particulier est représenté par le futur roman : en effet, il n'est pas héritier direct de la forme employée dans le latin classique, mais d'une forme plus tardive, composée par l'infinitif du verbe suivi par les voix conjuguées au présent de l'auxiliaire HABERE 'avoir'. *Amare + habeo*, avec le temps, a fusionné en un seul mot, en donnant, en italien, comme résultat *amerò*.

<sup>5</sup> En italien, nous avons deux futurs synthétiques :  
*Saranno le tre et Maria ? Avrà trent'anni* (N. d. T.).

<sup>6</sup> En italien, nous avons un futur antérieur et un futur synthétique :  
*Lo avrà anche consegnato in anticipo, ma il suo progetto era pessimo.*  
*Sarà anche bravo in matematica, ma in italiano è davvero scarso* (N. d. T.).

<sup>7</sup> Le futur épistémique, au contraire, a été proposé à l'informateur déjà conjugué, pour éviter le risque de n'obtenir que des présents, en ayant toutefois soin de demander au locuteur si une forme alternative par rapport à celle qui avait été donnée était possible dans le contexte. De la même manière, le futur antérieur était déjà conjugué dans le texte du questionnaire, pour ne pas obtenir seulement des futurs simples.

<sup>8</sup> Une entrée relative à l'emploi concessif a été ajoutée au questionnaire à un moment successif à celui de sa rédaction, en estimant qu'elle pouvait effectivement être nécessaire pour la définition d'un cadre plus précis.

<sup>9</sup> Voir chapitre 4.

<sup>10</sup> Un clitique est une parole qui a perdu, au fil des ans, quelques-unes des propriétés d'une parole indépendante (par exemple l'autonomie prosodique), ce qui fait qu'elle se lie à une

parole voisine. Dans notre cas (voir chapitre 3) l’adverbe *pe* se lie à un verbe en lui donnant un sens de futur.

<sup>11</sup> La définition de “normatives” ne doit pas être prise au sens strict du mot comme un ensemble de préceptes qui donnent le standard, la variété supra-locale, puisque pour les parlers francoprovençaux valdôtains il n’existe pas de *koiné* uniformisée. La définition doit être comprise au sens large du mot : elle regroupe toutes les grammaires qui décrivent et systématisent un parler et, plus ou moins implicitement, proposent leur systématisation comme étant la norme locale.

<sup>12</sup> La *Petite grammaire du dialecte valdôtain* que Cerlogne place avant son *Dictionnaire du patois valdôtain* (1907) constitue certainement un document intéressant et utile animé par les meilleures intentions, toutefois ce n’est pas un cas que, en 1958 déjà, dans son avant-propos à l’édition qui publiait la seule *Petite Grammaire*, en la séparant du *Dictionnaire*, A. Berthet la définisse essentiellement comme un « commentaire » et ajoute : « Il faut la prendre comme elle est, avec ses formes désuètes ou même ses incorrections. En fait, l’auteur n’a cherché dans cet ouvrage qu’à ébaucher une grammaire » (Cerlogne 1958 : avant-propos).

<sup>13</sup> La grammaire de A. Chenal (1986) est de tout autre type par rapport à celle de Cerlogne. L’auteur, en effet, dans l’avant-propos qui précède son travail, met en relief les limites d’une grammaire purement normative et se propose de « décrire la manière dont, en fait, les Valdôtains parlent leur dialecte » (Chenal 1986 : 8). Pour ce faire, il se propose d’analyser « le dialecte moyen », en laissant de côté les différences superficielles des parlers valdôtains puisqu’il estime que ces derniers s’appuient sur des régularités communes et plus profondes.

<sup>14</sup> *Patois à petits pas* (1999: 101).

<sup>15</sup> La première attestation de la grammaire de P.-J. Alliod remonte à 1895 et toutefois ce document (qui se réfère au seul parler d’Ayas) est resté inédit jusqu’en 1998.

<sup>16</sup> Dans les tables de conjugaison des verbes, le futur simple et le futur antérieur sont parfois insérés dans le mode conditionnel.

<sup>17</sup> Il faut toutefois considérer le fait que, usuellement, dans les grammaires normatives le futur et le conditionnel sont présentés comme distincts : c’est le cas également dans la grammaire du BREL, *Patois à petits pas* (1999).

<sup>18</sup> Par ce sigle, on se réfère aux informateurs pour en indiquer le sexe (H/F) et la classe d’âge (dans ce cas moins de 20 ans).

<sup>19</sup> Même ceux qui, bien qu’ils ne l’aient pas indiquée dans la conjugaison complète du verbe, ont proposé la forme en *-ó* pour *ti amerò per sempre* ‘Je t’aimerai pour toujours’ (*te lameró pe todzò*) ont été considérés comme “cohérents avec eux-mêmes”. Les explications proposées au §5.1 pour la répandue expression en *-ó* du verbe dans cette proposition spécifique, en effet, ont paru pertinentes comme circonstances atténuantes, étant donné que, dans tous les autres cas de première personne du singulier, les locuteurs avaient été cohérents en faisant coïncider futur et conditionnel dans leur grammaire individuelle.

<sup>20</sup> Par le terme *bondedness* on se réfère à l’un des paramètres définis par Lehmann (1995 : chapitre 4). Il parvient à définir six critères dont le “mesurage” peut donner une évaluation quantitative partielle du grade d’avancement de la grammaticalisation, c’est-à-dire du devenir grammaire, d’une construction. La *bondedness* est donc le niveau d’agglutination, de liaison, de perte d’autonomie d’un signe linguistique en faveur d’une plus grande cohésion syntagmatique.

<sup>21</sup> Une phrase de ce type (sans *domani*) ne peut être acceptée ni en italien standard ni dans l’italien régional du nord, tandis qu’elle est tout à fait acceptable pour l’italien régional valdô-

tain. Le fait qu'elle ne soit pas acceptable dans l'italien du nord semblerait lié surtout à un fait prosodique : le *ben* en dernière position n'est pas toléré, mais une phrase du type *Lo farà ben domani*, est totalement acceptable, bien que fortement connotée localement.

<sup>22</sup> Dérivant du latin *MAGIS*, mais non plus utilisé en dehors de cette expression.

<sup>23</sup> Les emplois adverbiaux de *-pe*, en réalité, n'excluent pas totalement qu'il soit aussi un véritable morphème pour former le futur : les deux emplois pourraient être le résultat de deux parcours diachroniques divergents qui n'influencent plus l'un sur l'autre (voir Haspelmath 2004 : 33-34). Comparer, par exemple, le cas susmentionné du français 'bien'.

<sup>24</sup> Les nombreux "vides" sémantiques laissés par la progressive spécialisation de *-pe* comme marque du futur ou, tout au plus, dans le domaine adverbial, comme particule discursive-modale sont comblés, en patois, par l'adverbe *apréi* 'après', 'puis' qui, différemment de *-pe*, est un véritable adverbe.

<sup>25</sup> Si l'on tient compte du fait, en outre, que l'expression morphologique du futur en patois n'est pas obligatoire et qu'il peut être rendu également par un simple présent, parmi les traductions possibles il faudrait compter aussi « enfin je ferai », qui considère *féio* comme un présent *pro futuro* et *-pe* comme un signal discursif lié avec ce dernier.

<sup>26</sup> Dans ce cadre, en tenant compte du fait que les expressions plus personnelles, subjectives, les probabilités, sont généralement rendues par le futur synthétique, résulte plus claire la tendance à l'égalisation avec le conditionnel, le mode typiquement employé pour exprimer une opinion, un fait plausible, mais pas certain (Ex. 'il devrait arriver' = *devré arrevéi*).

<sup>27</sup> Par exemple dans l'énoncé : *D'après ce tableau, le prochain train devrait partir à midi*, où le sens de futur est donné par un conditionnel.

<sup>28</sup> Imparfait.

<sup>29</sup> Les deux formes de l'imparfait *vegnà* et *ianjé* correspondent aux deux différents infinitifs *vegnì* et *iéri*, tous les deux dérivés du latin *VENIRE*.

<sup>30</sup> Le *scope* est un autre des six paramètres définis par Lehmann (1995) pour évaluer le degré de grammaticalisation d'une construction. En particulier il analyse la perte d'autonomie du signe en la décrivant, sur l'axe syntagmatique, comme une perte de poids : le résultat sera une réduction de la portée sémantique, de la "portée" du signe qui, progressivement, "agit" sur un espace plus réduit dans la chaîne, sur une branche plus basse de l'arbre syntagmatique.